

Actualités

[Contrôle médical devant la commission médicale](#)

[« Action cœur de ville » un plan national pour inventer leur avenir](#)

[Le Brexit et ses conséquences](#)

[Les trottinettes électriques entrent dans le Code de la route](#)

[Visite des locaux du Centre de supervision urbain de Brive](#)

[Qu'est-ce que le référendum d'initiative partagée ?](#)

[Rénovation énergétique : faire ses travaux sans tomber dans le panneau](#)

[Droit du travail, emploi, formation... |](#)

[Focus sur ce qui a changé au 1er janvier 2020](#)

[COVID 19 - Le couvre-feu et le port du masque dans le département de la Corrèze](#)

[Actualités covid-19](#)

[COVID19 : Les restrictions sanitaires en Corrèze](#)

[Déconfinement phase 2](#)

[COVID 19 – AMPLIFICATION DE LA VACCINATION EN CORRÈZE](#)

[COVID19 - Aides aux entreprises](#)

Vigilance orange canicule : Les bons réflexes à adopter

Mise à jour le 16/06/2022

Météo France prévoit une forte hausse des températures pour les prochains jours à venir et notamment en Corrèze avec un passage en niveau de vigilance orange canicule **vendredi 17 juin à 14h.**



Des mesures ont été prises auprès des personnes vulnérables :

- À **Brive**, les horaires d'ouverture de l'accueil de jour ont été étendus (9h00 17h30) et deux maraudes ont été mises en place chaque jour. Une distribution d'eau est organisée régulièrement.
- A **Tulle**, un espace climatisé à la résidence autonomie « Résidence de Nacre » est ouvert aux personnes vulnérables de 8h00 à 20h00 avec un point d'eau et des sanitaires. Des locaux climatisés du CCAS sont également accessibles avec point d'eau à disposition.

Durant cet épisode de fortes chaleurs, la préfecture **réitère des conseils simples** permettant de protéger sa santé, en particulier pour les personnes les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes fragiles, malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants...) :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants-bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- Maintenez votre logement frais (fermez les fenêtres et les volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement

[Les prodiges de la République](#)

["Fabriqué en France" : appel à projet](#)

[Meilleurs vœux](#)

[Plan 10 000 jeunes : découvrez les offres de stages](#)

[Recrutement de salariés étrangers](#)

[RappelConso : lancement du site internet dédié aux rappels de produits dangereux](#)

[COVID-19 : Le calendrier de réouverture dans le département de la Corrèze.](#)

[Le Volontariat Territorial en Administration - VTA](#)

[Perturbations des numéros de secours](#)

[Elections départementales et régionales](#)

[Demande de titre de séjour](#)

[Recrutement de 3 services civiques](#)

[Près de 350 000 recrutements nécessaires d'ici 2025 !](#)

[Titre de séjour](#)

[Cafés de l'égalité](#)

[Vigilance orange canicule : Les bons réflexes à adopter](#)

médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple) ;

- Ne laissez jamais une personne seule dans une voiture, en particulier un enfant, même pendant une très courte durée car la température dans l'habitacle peut augmenter très vite. De même, ne laissez jamais un animal seul dans une voiture ;
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes ;
- Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante et un brumisateur pendant les trajets en voiture ;
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir : sur certaines aires d'autoroute des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mises à votre disposition.

Attention aux signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer
- Maux de tête, étourdissement, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif
- Crampes musculaires
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C)
- Agitation nocturne inhabituelle

Partager



[Services de l'État](#)

[Politiques publiques](#)

[Actualités](#)

[Publications](#)

[Démarches administratives](#)

[Vous êtes](#)

> [Particulier](#)

> [Professionnel](#)

> [Association](#)

> [Collectivité](#)

[RSS](#)

[Plan du site](#)

[Abonnement à la lettre des services de l'Etat](#)

[Accessibilité](#)

[Foire aux questions \(FAQ\)](#)

[Chartes d'utilisation et de modération des réseaux sociaux](#)

[Mentions légales](#)

[Contactez-nous](#)

[Glossaire](#)

[CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial](#)

[AOEP : Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques](#)

[ICPE : Installations classées pour la Protection Environnement](#)

[AAE : Avis de l'Autorité Environnementale](#)

[LSE : Loi Sur l'Eau](#)

[APE : Autorisation Préalable d'Exploiter](#)

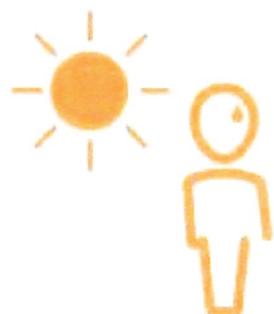
[DGEAF : Document de Gestion des](#)

[Espaces Agricoles et Forestiers](#)

2012

Tous droits réservés SIG/DILA
République Française @ 2011-

VIGILANCE CANICULE



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



Portez une attention toute
particulière aux personnes
fragiles et/ou isolées

